

ATTESTATION D'INSPECTION COMMUNE DES LIEUX DE TRAVAIL

(APPLICATION DU DÉCRET N° 92-158 DU 20 FÉVRIER 1992-art R 237-6 du CdT)

Concernant la demande :		du	
Passée par (nom et adresse de la production)			
Travaux à effectuer par l'entreprise (nom , adresse, représentant , téléphone) :			
NATURE DES TRAVAUX			
Visite effectuée le :			
Lieux visités :			
RISQUES PARTICULIERS			
du fait de l'entreprise utilisatrice:			
du fait de l'entreprise extérieure :			
Consignes remises à l'entreprise extérieure :		oui	non
Règlement intérieur :			
Consignes générales du chantier ou décor :			
Consignes générales de sécurité pour les entreprises extérieures :			
Autres :			
PARTICIPANTS		NOMS ET SIGNATURES	
<u>Pour la Production :</u>	- le salarié chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité		
	- le responsable des travaux		
<u>Pour l'entreprise :</u>	- le représentant de l'entreprise extérieure		
Document édité en deux exemplaires dont un remis au représentant de l'entreprise extérieure, l'autre étant annexé au registre de sécurité.			